

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 février 2014

RECONQUÉRIR L'ÉCONOMIE RÉELLE - (N° 1763)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE26

présenté par
Mme Valter, rapporteure

ARTICLE 6

A l'alinéa 12, substituer au mot :

« expert »,

le mot :

« expert-comptable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel : le terme d'expert-comptable est utilisé dans tous les autres alinéas excepté l'alinéa 12.